



Denges, le 17 mars 2015

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle de l'Abbaye des Fusiliers de Denges - dimanche 08 mars 2015, à 14h00, à la salle des Jardins, Denges**

### **Ordre du jour :**

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 09 mars 2014
3. Rapports
  - a) De l'Abbé-Président
  - b) Du Lieutenant d'Abbé
  - c) Du Trésorier
  - d) De la Commission de vérification des comptes
4. Approbation des rapports selon chiffre 3)
5. Nomination de la commission de gestion
6. Admissions, démissions, radiations
7. Nomination des membres honoraires
8. Fixation de la cotisation
9. Vote sur modification des statuts
10. Election partielle du Conseil
11. Fixation de la fête 2016
12. Propositions individuelles et divers

### **1. Appel**

C'est au son d'une clarine brandie par l'Abbé-Président Grégoire Galland qu'est ouverte l'assemblée générale ordinaire, Abbé qui salue particulièrement son homologue de l'Abbaye de Lonay, Luc Giezendanner ainsi que l'artilleur donneur (sic) de l'Abbaye d'Echandens, Jacques Martin.

La liste de présence circule sur les tables; total des membres présents : 52.  
Membres excusés selon liste : 40.

Le scrutateur du jour est Grégoire Tavernier.

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Emile Blanc, seul membre disparu depuis la dernière Assemblée Générale ordinaire de mars 2014.

### **2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 09 mars 2014**

Le PV n'ayant pas été envoyé individuellement à chaque membre avec la convocation à l'Assemblée Générale 2015, l'Abbé-Président prie le Greffier Jean-Michel Despont de procéder à sa lecture. A l'issue de celle-ci, le PV est accepté à l'unanimité des membres et par applaudissements, sans demande de correction ou modification.

### **3. Rapports**

#### **a) De l'Abbé-Président**

Grégoire Galland énumère les différentes représentations et activités effectuées par le Conseil depuis la dernière Assemblée Générale :

- Assemblée de la FAV à Lucens le 01 juin 2014
- Fête de l'Abbaye de Bussigny le 14 juin, yc remise des prix du Grand Tir des Abbayes Vaudoises
- Fête de l'Abbaye de St-Sulpice le 06 juillet
- AG du Giron de la Venoge du 07 novembre à Crissier
- Apéro promotion qui a connu un plus grand succès que l'année précédente
- Brisolée, où quelque 140-150 repas ont été servis. De nombreux non membres de l'Abbaye parmi les convives. Remerciement aux personnes qui ont donné un coup de main
- Participations à la soirée du chœur mixte et au loto de l'USL.

En 2015, le Conseil représentera votre Abbaye aux fêtes de Crissier le 28 juin, Prilly, le 28 juin, Lonay le 06 juillet, Ecublens le 12 juillet ainsi qu'Echandens le 16 août. L'Abbé-Président précise que si des membres de notre Abbaye veulent participer à l'une de ces représentations, ils sont les bienvenus.

En outre, le Conseil invite le cortège de l'Abbaye d'Echandens à venir à Denges pour le traditionnel apéro du lundi de fête, le 17 août.

La désormais traditionnel brisolée sera à nouveau organisée, la date n'étant pas encore arrêtée.

Enfin, le 13 novembre, il revient à notre Abbaye à organiser l'Assemblée annuelle du Giron. Si des personnes veulent donner un coup de main au Conseil, leur aide sera la bienvenue.

#### **b) Du Lieutenant d'Abbé**

Vincent Ackermann énumère les différents résultats obtenus aux tirs auxquels l'Abbaye a participé en 2014 :

##### 22<sup>ème</sup> tir de l'Amitié – stand d'Echandens, en mai

- 3<sup>ème</sup> du classement des Abbayes
- 8<sup>ème</sup> sur 38 au classement « cible groupes ».

##### 9<sup>ème</sup> Grand Tir des Abbayes vaudoises à Echandens, en juin, organisé par l'Abbaye de Bussigny

- Yves Zahner roi du tir de la catégorie B (Fass 57), dont le prix est la cloche brandie par l'Abbé-Président en ouverture de l'assemblée ; applaudissements de l'assistance
- 14<sup>ème</sup> sur 40 groupes au classement des Abbayes et répartition
- 33<sup>ème</sup> et 58<sup>ème</sup> sur 64 groupes au classement des groupes de catégorie D.

##### 6<sup>ème</sup> tir d'Aï, le 29 juin

- 62<sup>ème</sup> sur 105 groupes
- En classement individuel : Grégoire Galland 183<sup>ème</sup> ; Yves Zahner 240<sup>ème</sup> ; Gérald Cavin 307<sup>ème</sup> ; Alexandre Henchoz 310<sup>ème</sup> ; Valéry Paquier 487<sup>ème</sup> ; Grégoire Borboën 554<sup>ème</sup>. Total 647 tireurs.

Par la suite, les tireurs se sont rendus à Denges, à la Crosette, pour un sympathique repas de midi, où ils ont été rejoints par leurs conjointes ainsi que d'autres membres.

##### Tir du Giron le 22 août 2014 à Oulens, organisé par l'Abbaye de Crissier

- Classement coup centré : 9<sup>ème</sup> Vincent Ackermann avec 97 appuyé par 96
- Classement par points : 3<sup>ème</sup> Jean-Charles Mignot avec 822 sur un total possible de 1000 points
- Classement des groupes : 4<sup>ème</sup> sur 11 abbayes.

Total des participants : 60 tireurs.

Pour 2015 :

- Le tir de l'Amitié se tiendra le mercredi 29 avril et le samedi 2 mai ; pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Vincent Ackermann
- Le Tir d'Aï ne sera pas organisé en 2015
- Notre Abbaye organise le Tir du Giron le 29 août. Toute aide de la part des membres pour soutenir le Conseil est la bienvenue.

Pour les rois qui auraient perdu leurs palmes à épingler sur le brassard, le Conseil en met à disposition en remplacement. S'adresser auprès de Vincent Ackermann.

### **c) Du Trésorier**

Jean-Charles Mignot nous fait part des mouvements de caisse en 2014.

Fortune de la Société au 31.12.2014 :Frs 91'919.96.

Le total des actifs s'élève comme suit :

- Compte bancaire : Frs 88'652.85
- Compte postal : Frs 147.41
- La caisse : Frs 2'753.25
- Produits à recevoir : Frs 366.35.
  
- Le fond de réserve à Frs 40'000.-
- Le fond social à Frs 31'130.-

Bien que 2014 soit une année de transition entre deux fêtes, l'exercice se boucle sur une diminution de fortune de Fr. 1'539.85 dont l'origine peut s'expliquer par les deux éléments suivants :

1. Des charges d'environ Fr. 2'500.- réglées en 2014 mais qui concernent la fête 2013, à savoir la participation financière due aux Pedzes et la facture établie par Jean-Jacques Brugger pour ses prestations
2. Une participation au bénéfice du loto 2013 assez faible de Fr. 560.- seulement.

Le fond de fête se réduit de la perte pour atteindre au 31 décembre 2014 Fr. 20'629.96.

### **e) De la Commission de Gestion**

Alexandre Cavin procède à la lecture du rapport de la Commission de gestion. Cette dernière s'était réunie le jeudi 12 février à la salle des Jardins, à Denges. La Commission était composée d'Alexandre Cavin, Eladio German, Gérald Dajoz et Grégoire Tavernier, suppléant. Elle a constaté l'exactitude des comptes et demande d'accepter les comptes et le bilan tels que présentés et la décharge des comptes 2014 à l'Assemblée.

### **4. Approbation des rapports selon 3)**

Concernant le rapport de l'Abbé-Président, Philippe Bohner précise que l'Abbaye d'Ecublens a décidé de reporter sa fête d'une année, alors que la date de la fête de Prilly est incorrecte.

Les différents rapports sont acceptés à l'unanimité; la Commission de Gestion et le Trésorier sont déchargés des comptes 2014.

### **5. Nomination à la Commission de gestion**

Alexandre Cavin se retire. Nouveau membre élu par l'Assemblée : Rodrigue Oliveira.

La commission est formée d'Eladio German (rapporteur), Gérald Dajoz, Grégoire Tavernier et Rodrigue Oliveira, ce dernier est suppléant.

### **6. Admissions, démissions, radiations**

Aucune candidature pour une admission n'est présentée.

Ont fait part de leur démission Paul-Michel Rossier et Daniel Dupraz.

Depuis de nombreuses années le courrier adressé à M. Jean-François Dupuis revenait au Conseil « inconnu à cette adresse ». Or ce Monsieur n'a pas donné signe de vie, ni ne s'est acquitté de ses cotisations depuis longtemps. De ce fait et contrairement aux dispositions statutaires, le Comité a décidé de ne pas envoyer une lettre de menace de radiation. L'Abbé-Président questionne l'Assemblée si elle est d'accord de cette manière de procéder et demande la radiation immédiate de M. Dupuis. Propositions acceptées à l'unanimité.

#### **7. Nomination des membres honoraires**

Deviennent membres honoraires en 2015 : Frédy Martin, Ernest Moser et François Pache. Le membre le plus âgé de l'Abbaye est dorénavant Willy Visinand, présent à l'Assemblée de ce jour, né en 1925 et entré dans la société en 1979.

Les membres ayant le plus d'années de sociétariat, étant entrés en 1947, sont Jean-Paul Paquier et Roger Reymond, ce dernier étant également présent à l'Assemblée.

#### **8. Fixation de la cotisation**

Le Conseil propose de laisser la cotisation à Frs 40.- ainsi que la part sociale à Frs 100.-.

#### **9. Vote sur la modification des statuts**

L'Abbé-Président indique que le Conseil veut procéder à une modification des statuts actuels, en ce qui concerne le dernier paragraphe du chiffre 24, tel qu'indiqué dans la convocation à l'assemblée générale et annoncé conformément aux statuts. La teneur du dernier paragraphe proposé par le Conseil est la suivante :

*"Au maximum deux membres en lien direct d'une même famille (c'est-à-dire deux frères, deux beaux-frères ou un père et l'un de ses enfants resp. un père et l'un de ses beaux-fils) peuvent faire partie simultanément du Conseil".*

Cette proposition est mise en discussion par l'Abbé-Président.

Alain Borboën comprend la démarche du Conseil, mais estime que des beaux-frères ou un beau-père et son beau-fils ne sont pas directement de la même famille. Ainsi, il dépose la proposition suivante :

*"Au maximum deux membres en lien direct d'une même famille (c'est-à-dire deux frères, ou un père et l'un de ses enfants) peuvent faire partie simultanément du Conseil".*

Personne d'autre ne prenant la parole, l'Abbé-Président met en vote et successivement les 2 objets.

- La proposition d'A. Borboën est acceptée à une forte majorité (sans décompte précis des voix)
- La proposition du Conseil est refusée à une forte majorité (sans décompte précis des voix).

La proposition d'Alain Borboën est donc celle approuvée comme étant le nouveau dernier paragraphe du chiffre 24.

#### **10. Election partielle du Conseil**

Afin de compléter le Conseil, l'Abbé-Président procède à une élection pour deux places qui n'avaient pas été repourvues en 2014, faute de candidats.

Jean-Daniel Bula propose Alexandre Henchoz : Dengereux depuis 2009 et membre de l'Abbaye depuis 2013, il travaille avec Jean-Daniel Ackermann. Son élection est effectuée par applaudissements.

Alain Borboën présente Alexandre Cavin. Habitant d'Echandens depuis toujours, membre de l'Abbaye depuis 1991, il est garde-pêche et en charge notamment de la Venoge. Il est également élu par acclamation.

A l'issue de ces élections, le Conseil se compose comme suit : Grégoire Galland, Vincent Ackermann, Jean-Michel Despont, Jean-Charles Mignot, Yves Zahner, Gérald Cavin, Grégoire Borboën et les deux nouveaux, Alexandre Cavin et Alexandre Henchoz. Le Banneret est Sébastien Reymond.

#### **11. Fixation de la Fête 2016**

L'Abbé-Président annonce que le Conseil prépare pour 2016 une fête traditionnelle. Par rapport à 2013, le changement principal est le choix d'un nouveau traiteur, en cours de tractation. Les dates prévues sont les 19, 20,21 et 22 août 2016.

L'Abbé-Président demande à l'Assemblée si elle a des questions ou commentaires à formuler. Personne ne prenant la parole, l'Abbé-Président demande à l'Assemblée si elle est d'accord que le Conseil organise la fête telle que proposée : Les membres acceptent unanimement la proposition.

#### **12. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition écrite n'est parvenue au Conseil.

Philippe Bohner demande si l'apéro de promotion sera reconduit et s'il était possible d'en mesurer l'influence pour le recrutement de nouveaux membres. L'Abbé-Président lui répond que cette opération sera reconduite mais que les effets ne sont pas quantifiables.

Philippe Bohner précise que la partie officielle de la fête de l'Abbaye de Prilly est agendée au 13 septembre 2015.

Jean-Jacques Brügger remercie le Conseil pour le travail accompli notamment lors de la dernière fête et apporte le bonjour de la société filleule, à savoir l'Abbaye de Préverenges.

Plus personne ne désirant prendre la parole, l'assemblée est levée à 14h45; le vin nouveau est servi dans la foulée.

Le Greffier : Jean-Michel Despont

<p><b>Ce PV est rédigé et publié sous réserve de son approbation définitive, à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale ordinaire, en 2016.</b></p>
--